



Enseigner la communication et les compétences douces en français à l'université: quel contenu et comment faire ?

Mohammed Chakir KARROUM¹

Résumé

Dans cet article, nous examinons la problématique d'enseignement de la communication et des compétences douces à l'université marocaine. Pour ce faire, nous définirons certaines notions comme la communication et les compétences douces. Ensuite, nous abordons la place de la communication suivant les différentes approches linguistiques. Puis, nous présentons les grandes lignes du descriptif du module de communication et des compétences douces tel qu'il est édité par le ministère de l'enseignement supérieur. Ce cap franchi, nous proposons plusieurs activités permettant d'enseigner les techniques de communication et les compétences douces à l'université. Enfin, nous proposons la réservation des leçons à la consolidation de la compétence terminologique des étudiants et ce en vue de faciliter leur apprentissage des disciplines, surtout celles à caractère scientifique.

Mots-clés : communication, les compétences douces, les approches de communication, les activités d'enseignement.

تدريس التواصل والمهارات الناعمة باللغة الفرنسية في الجامعة

أي مضمون و أية طرق؟

شاكر كروم محمد

الملخص

نعالج في هذه المقالة إشكالية تدريس مجزوءة التواصل والمهارات الناعمة في الجامعة المغربية، حيث نعرف في البداية مفهوم التواصل ونعرض مختلف المقاربات التي درسته. كما نعرف مفهوم المهارات الناعمة ونجرب أنواعها، بعد ذلك، نسلط الضوء على مضمون مجزوءة التواصل والمهارات الناعمة المعتمدة من طرف وزارة التعليم العالي. في هذا الإطار، نبرز الأهداف المسطرة والكفايات المستهدفة. في الجزء الثاني من هذه المقالة، نقترح مجموعة من الأنشطة التعليمية والتمارين التي يمكن للأستاذ القيام بها من أجل تدريس تقنيات التواصل والمهارات الناعمة لفائدة الطلاب. وفي الختام، نتساءل عن إمكانية تخصيص دروس في إطار هذه المجزوءة من أجل تقوية المعجم الاصطلاحي للطلبة ذات البعد التخصصي، حيث نعطي مجموعة من الاقتراحات، التي تتمحور حول المضامين، التي يمكن تدريسها للطلاب.

الكلمات المفتاحية: التواصل، المهارات الناعمة، تقنيات التواصل، المقاربات، الأنشطة التعليمية

Introduction

Aujourd'hui, l'université marocaine s'assigne l'objectif de former des étudiants capables de s'intégrer au marché du travail. Pour ce faire, l'apprenant est censé maîtriser les techniques de communication et les compétences douces.

L'importance des techniques de la communication et des compétences douces est telle que le Ministère de l'enseignement supérieur a programmé des modules en la matière dans différents cursus universitaires qu'ils soient littéraires, économiques ou scientifiques.

Face à de telle situation, se pose alors la question problématique suivante: comment s'enseignent les techniques de communication et les compétences douces à l'université marocaine?

Pour aborder cette problématique, nous la détaillerons en questions suivantes: à quoi sert le module de communication et des compétences douces? Quel contenu faut-il transmettre dans le cadre de ce module ? Et comment procéder ?

Pour pouvoir trouver des éléments de réponse à toutes ces questions, nous nous proposons premièrement de définir certaines notions comme la communication et les compétences douces. Ensuite, nous expliciterons la place de la communication du point de vue des approches linguistiques. Puis, nous procéderons à une présentation générale du module « communication et compétences douces ». L'objectif consiste à montrer le contenu à enseigner aux étudiants.

Cap franchi, nous proposerons des activités ainsi que des méthodes permettant de développer chez les étudiants marocains les techniques de communication et les compétences douces. Enfin, nous présenterons certains contenus dont l'enseignement peut renforcer la compétence terminologique des étudiants.

1) La définition de la communication

La communication est un mot polysémique dans la mesure où elle renvoie à plusieurs sens. Etymologiquement, le mot communiquer vient du latin « communicare » qui signifie mettre en commun ou être en relation.

Grammaticalement parlant, il existe deux usages du verbe communiquer, premièrement en tant que verbe transitif portant le sens de transmettre comme c'est le cas dans l'exemple « *communiquer une information* » et en tant que verbe intransitif exprimant le sens de parler à quelqu'un comme en témoigne l'exemple « *communiquer avec quelqu'un* ».

Dans la littérature scientifique, plusieurs chercheurs ont tenté de clarifier le sens de la communication. Dans ce cadre, force est de noter que pour WINDAHL, S, SIGNITZER et OLSON, (1993)¹, l'acte communicatif permet d'échanger et de partager des informations, des attitudes, des idées ou des sentiments. DEVITO, J.A (1993)², de son côté, parle de la communication lorsqu'il y a une émission et une réception des messages et quand on interprète des signaux d'une personne en leur accordant un sens. MUCCIELLI (2000)³ quant à lui, il définit la communication comme une opération qui met en rapport des humains et qui consiste à faire passer une connaissance ou une information. Suivant cette définition, on peut dire que la communication nécessite une relation interhumaine.

En se basant sur les différentes définitions citées en haut, on peut faire les observations suivantes qui concernent les sens assignés au mot « communication ». Ces observations sont :

- La communication est un processus de transmission qui se réalise par des signes qui peuvent être des sons, des gestes, des formes renvoyant aux idées humaines.
- La communication est un processus dynamique par le biais duquel on établit une relation avec l'autre afin de transmettre ou d'échanger des informations en utilisant différents moyens : verbal (la langue), le non-verbal (les gestes, les mimiques).

2) La définition des compétences douces

Les compétences douces sont un ensemble de qualités qui se rapportent à la personnalité humaine. Elles renvoient aux compétences comportementales et sociales d'un individu. On les

¹WINDAHL, S, SIGNITZER et OLSON, (1993) « Utilisation des théories de la communication : une introduction à la planification de la communication » Presses universitaires du Québec, Québec.

² DEVITO, J.A (1993) « Les fondements de la communication humaine », Paris, Ed : GAETAN MORIN éditeur.

³ MUCCIELLI, A (2000) « La nouvelle communication : épistémologie des sciences de l'information-communication », Paris, Ed : ARNAUD COLIN

oppose habituellement aux compétences techniques référant aux connaissances qui relèvent de différents champs du savoir.

3) Les types de compétences douces

On distingue plusieurs types de compétences douces parmi lesquelles on retient :

- **La communication** : elle se manifeste dans la capacité à s'exprimer clairement et efficacement aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.
- **L'intelligence émotionnelle** : elle consiste à identifier et à comprendre ses sentiments et ceux des autres.
- **La pensée critique** : elle permet d'analyser les informations pour prendre des décisions éclairées.
- **L'adaptabilité** : elle permet de témoigner d'une souplesse envers les situations et les méthodes de travail.
- **L'esprit d'équipe** : il s'agit d'une capacité permettant à l'individu de collaborer avec les autres pour accomplir une tâche.
- **La gestion du temps** : elle se concrétise à travers la capacité à planifier et à organiser son temps en établissant les priorités.

Par ailleurs, force est de noter qu'il existe d'autres compétences douces comme la compétence à trouver des solutions aux problèmes et la compétence à diriger les autres.

4) La communication en théories linguistiques : aperçu historique :

4-1) L'approche structuraliste :

DE SAUSSURE (1916)¹ établit une distinction entre la langue, la parole et le langage. Pour lui, ce dernier renvoie à une capacité innée observée chez l'humain lui permettant de communiquer ses pensées au moyen d'un système de signes qui est la langue. Celle-ci est un code mis en œuvre au sein de la société par des individus appartenant à un groupe linguistique. En effet, chaque individu (locuteur) s'exprime en mettant en réalisation la langue sous forme de parole.

¹ DE SAUSSURE, F (1916) « Cours de linguistique générale », BALLY, RIEDLINGER, SECHEHAYE Lausanne, Paris, Ed : Payot

4-2) L'approche énonciative :

La conception de BENVENISTE :

BENVENISTE (1974)¹ aborde la langue en tant que système de signes qui renvoient à une réalité. Il s'intéresse aux conditions de production du discours. Pour lui, la communication s'effectue à travers ce qu'il appelle l'énonciation : cette dernière permet au locuteur de mobiliser la langue pour son compte afin de communiquer. En effet, la langue est utilisée en une instance de discours. Elle est une forme sonore qui émane d'un locuteur et qui atteint un auditeur pour provoquer une autre énonciation en retour.

BENVENISTE avance que l'usage que fait l'émetteur de la langue témoigne d'un rapport au monde (réfèrent). Il est à noter que tout discours porte les marques subjectives du locuteur et celles de la situation dans laquelle il est produit.

La conception de KERBAT-ORRECHIONI

ORRECHIONI(1999)² pense que la communication (l'énonciation) ne peut être comprise qu'à travers les traces laissées dans son produit (le discours). Elle explique l'acte communicatif à partir des éléments suivants :

- **Le code (la langue)** : il est intériorisé par l'émetteur et le récepteur. Pour ORRECHIONI (1999), les écarts entre la compréhension et l'intercompréhension dans des situations de communication sont le résultat de la différence entre la langue de l'émetteur et celle du récepteur.
- **La compétence culturelle** : elle est partagée entre l'émetteur et le récepteur. La compétence culturelle permet à ceux-ci d'interpréter les messages.
- **Les déterminants psychiques** : ils renvoient aux structures sentimentales de l'émetteur et du récepteur.

Il est à préciser que, selon ORRECHIONI (1999), l'aspect culturel et psychique influencent les échanges entre le destinataire et le destinataire.

- **L'état discursif** : il est constitué des données situationnelles (la nature écrite ou orale du canal de transmission et l'organisation de l'espace communicatif) et des contraintes thématiques et

¹ BENVENISTE, E (1974) « Problèmes de linguistique générale II », Paris, Ed : GALLIMARD.

² KERBAT-ORRECHIONI (1980) « L'énonciation : de la subjectivité dans le langage », Paris, Ed : ARMAND COLIN.

stylistiques qui pèsent sur le message à transmettre. Ces deux éléments déterminent les items lexicaux pour la construction du message.

4-3) L'approche fonctionnelle :

JAKOBSON, R (1963)¹ aborde le langage du point de vue des fonctions qu'il remplit dans la situation de communication. Il propose un modèle de la communication construit à partir des éléments présents dans un procès de communication : le destinataire, le destinataire, le contexte, le contact, le code et le message. - A ces six éléments de la situation de communication, JAKOBSON associe six principales fonctions qui sont :

- **La fonction référentielle** : elle est centrée sur le contexte ou le référent. Le langage remplit cette fonction lorsqu'il permet d'aborder un élément de la réalité.
- **La fonction expressive** : elle renvoie au destinataire et se manifeste quand ce dernier exprime son émotion par rapport à ce qu'il dit.
- **la fonction conative** : elle est centrée sur le destinataire et a lieu quand le message vise à changer l'attitude de ce récepteur.
- **La fonction phatique** : elle correspond au canal et consiste à établir le contact entre les interlocuteurs.
- **La fonction poétique** : elle correspond au message et consiste à le prendre comme objet.
- **La fonction métalinguistique** : elle renvoie au langage et à ses caractéristiques. Elle permet de définir les mots et à clarifier les ambiguïtés.

4-4) L'approche conversationnelle

L'analyse conversationnelle est née de la convergence de certains mouvements de recherche comme c'est le cas de l'ethnographie de la communication, initiée par HYMES.

- **La conception de HYMES**

HYMES (1980)² insiste sur l'idée que toute approche du discours communicatif nécessite une procédure qui prend en considération aussi bien l'analyse du dire que du contexte relatif à ce dire.

¹ JAKOBSON, R (1963) « Essais de linguistique générale », Paris, Ed : Minuit.

² HYMES (1980) « Vers la compétence de communication », Paris, Ed : HATIER-CREDIF.

Pour lui, la communication se base sur l'usage de deux compétences : celle qui permet de produire des phrases grammaticalement correctes et celle qui consiste à produire des phrases socialement correctes.

Dans ce cadre, force est de noter que HYMES (1980) pense que chaque locuteur possède une compétence communicative renvoyant à l'ensemble des règles culturelles, sociales, et discursives qui gouvernent les échanges langagiers.

De son côté, MOIRAND (1984 : 20)¹ propose quatre éléments qui ont un effet sur la communication et qui permettent d'expliquer et de structurer la compétence communicative. Ils sont comme suit :

- **L'élément linguistique** qui renvoie à la maîtrise de la langue
- **L'élément discursif** qui est l'appropriation de différents discours et leur organisation en fonction des situations de communication dans lesquelles ils sont produits.
- **L'élément référentiel** : la connaissance des domaines d'expérience et du monde.
- **L'élément socioculturel** : la connaissance des règles sociales qui organisent les relations entre les individus.

La conception de GOFFMAN

La notion d'échange quotidien conduit GOFFMAN à analyser la communication selon le principe du respect de la face. En effet, GOFFMAN (1974)² indique que chaque locuteur utilise un ensemble de règles au cours d'un échange pour protéger et sauver sa face et son image sociale.

4-5) L'approche pragmatique.

Cette approche se base essentiellement sur les travaux d'AUSTIN (1970) et de SEARLE (1972). En effet, AUSTIN (1970)³ fait une différence entre les énoncés affirmatifs et les énoncés performatifs. Pour lui, le locuteur communique en utilisant le langage afin d'agir et d'accomplir des actes qui se répartissent en trois types : l'acte locutoire, l'acte illocutoire et l'acte perlocutoire.

¹ MOIRAND, S (1982) « Enseigner à communiquer en langue étrangère », Paris, Ed : HACHETTE.

² GOFFMAN, E (1974) « Les rites d'interaction », Paris, Ed : Minuit.

³ AUSTIN, J.L (1970) « Quand dire, c'est faire », Paris, Ed : Seuil.

SEARLE (1972)¹, continuant le travail d'AUSTIN (1970), précise certaines règles qui commandent l'acte illocutionnaire. Parmi ces règles, on retient celles-ci:

- **les règles préparatoires** selon lesquelles les interlocuteurs doivent être en mesure de se comprendre.
- **les règles préliminaires** selon lesquelles le locuteur et l'interlocuteur doivent partager certaines connaissances et doivent se mettre d'accord sur des conditions pour que l'acte illocutionnaire s'accomplisse.
- **les règles d'intention** qui enregistrent les intentions que le locuteur peut s'approprier.
- **la règle de convention** : elle détermine les moyens linguistiques que le locuteur doit posséder pour exprimer ses intentions. Notons que SEARLE ajoute une règle contraignant le locuteur à dire la vérité. Il établit également cinq catégories regroupant les actes illocutionnaires. Ces catégories sont les suivantes : les phrases représentatives, les phrases promissives, Les phrases expressives et les phrases déclaratives.

A un autre niveau, SEARLE (1972) introduit la notion d'intentionnalité. Pour lui, l'acte de langage s'inscrit dans les phénomènes intentionnels. A ce stade, il parle de deux niveaux d'intentionnalité: le premier concerne l'intention préalable qui se trouve dans l'état psychique et qui motive l'acte de langage et le deuxième se situe dans l'acte lui-même.

La conception d' HUBERMAS.

HUBERMAS (1987)² s'intéresse à la théorie d'AUSTIN et de SEARLE car il pense que l'acte de langage est l'instance essentielle dans les échanges sociaux. Il fonde une théorie de pragmatique qui consiste à analyser les valeurs de la communication. Pour lui, toute analyse de la communication doit examiner le rapport qui relie le locuteur à son interlocuteur.

HUBERMAS (1987) part de l'idée que chaque locuteur lie sa parole à certains critères par rapport auxquels l'allocataire peut évaluer les énoncés. Ces critères sont au nombre de trois: le premier est celui de la vérité, qui renvoie au monde objectif incluant les sources de l'expérience

¹ SEARLE, J.R (1972) « Les actes de langage : essai de philosophie du langage », Paris, Ed : HERMANN.

² HUBERMAS (1987) «Théorie de l'agir communicationnel», Paris, Ed : Fayard.

du locuteur. Le deuxième se rapporte au monde normatif et permet d'évaluer le caractère juste de la parole du locuteur. Le troisième est en relation avec un état de conscience interne et concerne la question d'honnêteté.

4-6) L'approche textuelle

Elle part de l'idée que le texte est un moyen de communication dans le sens où il est un ensemble de phrases signifiantes qui permettent de transmettre un sens selon plusieurs règles permettant d'assurer le caractère cohésif et cohérent du texte.

CHAROLLES, M (1978)¹ précise quatre règles structurant la cohérence. Elles sont:

- **la règle de répétition** : elle signifie que l'enchaînement des phrases se fait en prenant comme base les éléments qui se trouvent de phrases en phrases.
- **La règle de progression** : elle indique que le texte doit contenir un développement de l'information sans répétition du même élément thématique.
- **La règle de non-contradiction** : elle stipule que le texte ne doit pas regrouper un élément contredisant un contenu posé par un mot ou une phrase du texte. Enfin, il y a **La règle de relation** : elle indique que les actions que le texte porte doivent présenter une relation entre elles dans le monde.

L'aspect cohésif du texte peut être concrétisé par le respect des règles grammaticales qui permettent d'assurer un rapport entre les phrases d'un texte. Il peut s'agir des connecteurs logiques ou des procédés d'anaphorisation.

4-7) Les théories de réception

Il est question des théories qui mettent l'accent sur le rôle du lecteur dans la réception de l'œuvre littéraire.

La conception de JAUSS

¹ CHAROLLES, M (1978) « Introduction aux problèmes de la cohérence des textes : approche théorique et études des pratiques pédagogiques », In « langue française ». N : 38.

JAUSS, H.R (1978)¹ appelle à prendre en considération le rôle du lecteur dans la définition de l'histoire littéraire. Pour lui, il existe un dialogue entre l'œuvre littéraire et son public à tel point que cette œuvre a besoin des lecteurs qui la reçoivent.

Elle fonde une théorie appelée « esthétique de la réception » selon laquelle la lecture est un processus de construction du sens du texte littéraire qui se fait en se basant sur deux éléments : l'effet produit par le texte littéraire et la réception faite par le lecteur à ce texte.

La conception d'ISER

ISER, W(1976)², W développe « l'esthétique de l'effet », une conception se basant sur l'idée que le texte a un effet sur le lecteur lors de sa lecture et se manifestant par des réactions de sa part. Pour pouvoir identifier cet effet, il est nécessaire d'examiner le « modèle historico-fonctionnel des textes littéraires » qui s'articule autour de deux notions : « répertoire » et « stratégie ». Le « répertoire » désigne l'ensemble des conventions qui permettent d'inscrire le texte dans un monde social et référentiel. Quant à la « stratégie », elle permet de modéliser les conditions de compréhension et de réception du texte par le lecteur.

De plus, ISER (1976 : 13) avance la thèse que la littérature est une « *forme de communication* » dans le sens où le texte littéraire offre la possibilité d'établir un échange actif avec le lecteur.

La conception d'UMBERTO ECO

UMBERTO, Eco (1979)³ pense que l'auteur et le lecteur peuvent collaborer pour pouvoir actualiser le sens du texte. Dans ce sens, il parle du lecteur modèle, celui qui est capable d'interpréter le texte littéraire.

5) Module de communication et des compétences douces : présentation générale.

¹ JAUSS, H.R (1978) « Pour une esthétique de la réception », Paris, Ed : Gallimard

² ISER, W (ISER, W (1976) « L'acte de lecture. Théorie de l'effet esthétique » Traduit de l'allemand, SZNYCER, Bruxelles, Ed : MARGADA, 1985.

³ UMBERTO, Eco (1979) « Lector in fabula ou la coopération interprétative dans les textes narratifs », traduit de l'italien par BOUZAHER, Paris, Ed : Grasset, 1985.

Il s'agit d'une présentation qui se base sur le descriptif du module¹ portant sur les compétences académiques qui s'articulent autour de ce qu'on appelle « Study Skills » permettant aux apprenants de réussir aux études universitaires.

Ce module vise à développer chez l'étudiant les compétences douces et le former aux techniques de communication. Voici les objectifs assignés au module, les compétences visées ainsi que les contenus qui leur correspondent.

Objectifs du module :

- Maîtriser les techniques de prise de parole.
- Développer chez l'étudiant les techniques de lecture.
- Développer l'écoute active chez l'étudiant.
- Rédiger les textes à caractère académique (résumé, compte-rendu...).
- Maîtriser les techniques de révision et de préparation aux examens.
- Préparer des présentations (exposés...).

Compétences visées

- L'écoute active
- La communication écrite et orale.
- La confiance en soi.
- La gestion du temps
- La gestion du stress
- Aisance relationnelle

Objectifs du module	Contenus
Développer les techniques de prise de parole	-L'intérêt de la prise des notes. Comment prendre les notes ?
Développer les techniques de lecture	-Les types de lecture/ Les fiches de lecture
Développer l'écoute active	-Comment écouter activement ?
Rédiger les textes	-Résumé, fiche de lecture, compte-rendu...

¹http://www-cl.uh1.ac.ma/wp-content/uploads/simple-file-list/Descritif-type-Study-Skills_S2.pdf

	-Analyser un texte, Critiquer un texte
Réussir son exposé oral	-Préparer un exposé. -Parler devant un groupe : quelles techniques ?
Maîtriser l'utilisation des médiathèques	Utilisation des ressources info-documentaires
Préparer et réussir les examens	-Les types d'évaluation à l'université - Les méthodes pour réussir l'évaluation.

6) L'enseignement des techniques de la communication : quelles activités et quelles méthodes ?

Technique de communication visée	Activités et méthodes d'enseignement
Prendre des notes	- Définir la prise de note - Montrer les différents contextes dans lesquels on utilise la technique de prise de note (contexte oral dans lequel la prise de note se fait à base d'écoute et le contexte écrit dans lequel elle s'effectue en se basant sur la lecture). - Clarifier les avantages de la prise de note (garder une trace écrite, mémoriser, traiter et exploiter l'information...). - Comment procéder pour développer la technique de prise de note chez les étudiants ? - Initier les étudiants aux abréviations qu'on utilise pour prendre des notes. - A l'oral : - Noter le titre et le plan du cours. - Ecouter attentivement l'interlocuteur - Noter les mots, les phrases et les citations...).

	- <u>A l'écrit</u> - Noter la référence du livre (auteur, titre, éditeur, année d'édition...). - Noter les chapitres intéressants, les titres et les sous-titres. - Parcourir le texte, les titres et les sous-titres. - Noter et expliquer les mots-clés. - Répondre à la question suivante : que contient le texte comme information ?
Présenter un exposé	-Faire une recherche documentaire sur un thème donné. -Présenter sa recherche sous forme d'exposé. -Demander aux étudiants de dire ce qu'ils font : introduire, poser la problématique, développer (justifier, expliquer, argumenter...), aborder la transition d'une partie à une autre, conclure, exprimer son avis.
Résumer un texte	Lors de cet exercice, l'enseignant propose aux étudiants un texte et leur demande de le réduire en exprimant les mêmes idées avec le moins de mots possibles. Pour ce faire, ces étudiants peuvent suivre <u>la méthode suivante</u> : - Lire et comprendre le texte. - Dégager les idées principales. - Respecter l'esprit de l'auteur (style, forme des phrases, ordre des idées, connecteurs logiques...). - Réécrire les idées principales du texte en utilisant des mots ou expressions similaires, des synonymes ou des mots de même famille.
Maîtriser la lecture	- Définir la lecture, - Montrer l'importance de la lecture.

	- Aborder les différents types de lecture (diagonale, active...). - <u>Comment procéder pour développer les techniques de lecture chez les étudiants ?</u> - En cas de livre imprimé, il est nécessaire de : - Prêter attention aux indices suivants : page de couverture (nom de l'auteur, titre de l'ouvrage...), titres et sous-titres... préface, résumé, introduction, conclusion... - Parcourir le document pour avoir une vue générale sur le contenu sans aborder les détails. - Sélectionner les passages les plus importants sur lesquels on peut revenir. - Lire attentivement les chapitres intéressants. - Chercher les idées essentielles dans l'introduction et dans la conclusion. - Se servir du dictionnaire pour expliquer les mots difficiles. - Faire des résumés aux chapitres lus.
Elaborer une fiche de lecture	- Exercice : l'enseignant propose aux étudiants un livre ou un texte qu'il faut lire. Ensuite, il les incite à élaborer une fiche de lecture en leur expliquant la manière de procéder pour la réaliser. - La manière de procéder pour élaborer une fiche de lecture. - Noter la référence complète du texte. - Nom de l'auteur - Titre du document - Année d'édition - Maison d'édition.

	- Formuler le thème ou les thèmes du texte ou du livre et les mots-clés. - Rédiger un résumé du texte ou du livre.
Faire un compte-rendu de lecture	- L'enseignant explique aux étudiants la manière d'écrire un compte-rendu de lecture. Pour ce faire, il aborde <u>les différentes opérations</u> qu'il est nécessaire d'effectuer comme : - La lecture et la compréhension du sujet. - La capacité à dégager les intentions de l'auteur. - La reformulation synthétique des idées essentielles du texte. - Présentation de la méthode suivie par l'auteur. - La cohérence et l'organisation du texte (plan, articulation, enchaînement logique). - Les étapes pour réussir un compte-rendu. - Commencer par une phrase introductive renvoyant à l'auteur, aux sources du texte et aux intentions de l'auteur. - Résumer les idées du texte en écrivant le compte-rendu à la troisième personne du singulier. - Expliquer la méthode suivie par l'auteur. - Utiliser les verbes d'opinion. - Ecrire dans un style clair, neutre en utilisant un lexique précis. - Terminer le compte-rendu par une conclusion présentant le constat final de l'auteur.
Faire un compte-rendu d'une expérience scientifique	- L'enseignant explique aux étudiants les caractéristiques d'un compte-rendu d'une expérience scientifique et comment le structurer. - Les caractéristiques d'un compte-rendu scientifique

	- Il s'agit d'un texte clair, précis et court qui contient des phrases simples. - Il est question d'un texte où on pose une problématique, les hypothèses, le matériel et le protocole expérimental. - Le compte-rendu peut contenir des schémas et des images. - Utilité : présenter les différentes étapes de la méthode scientifique adoptée pour résoudre un problème scientifique. - Comment rédiger un compte-rendu d'une expérience scientifique ? - Indiquer le titre et l'objectif de l'expérience scientifique. - Poser Le problème scientifique sous forme de question - Emettre une ou plusieurs hypothèses qui au problème scientifique. - Décrire étape par étape le protocole expérimental. - Annoncer les résultats. - Interpréter les résultats. - Conclure en en donnant les éléments de réponse au problème scientifique posé et en disant si le l'objectif du travail pratique est atteint.
Analyser un texte	- Proposer aux étudiants quatre types de texte : narratif, descriptif, argumentatif et injonctif. - Demander aux étudiants de lire chacun des quatre types de texte. - Amener les étudiants à analyser les textes en se servant d'une grille comportant les caractéristiques des quatre types de texte

	- Texte narratif : événement raconté, les personnages, le cadre spatio-temporel, le schéma narratif. - Texte argumentatif : thèse, arguments, exemples, connecteurs logiques. Visées l'argumentation. - Texte descriptif : l'élément décrit, les aspects de description, les moyens grammaticaux de la description. Visée de la description. - Texte injonctif : nature du conseil ou de l'ordre, les moyens grammaticaux d'injonction.
Se préparer à un examen	- Définir la notion d'évaluation - Montrer les différents types d'évaluation à l'université (le devoir sur table, QCM, l'épreuve orale...). - Comment procéder pour développer chez les étudiants les techniques de préparation à l'examen ? - Regrouper les éléments du cours - Réorganiser les informations du cours d'après leurs importances. - Sélectionner l'essentiel des informations. - Résumer le cours sous forme de schémas contenant les idées essentielles, les idées secondaires, les exemples, les mots-clés...). - Lire attentivement les consignes. - Répondre pertinemment aux consignes. - Contrôler son stress en mettant en avant ses compétences.

7) L'enseignement des compétences douces : quelles activités et quelles méthodes ?

Compétence douce visée	Activités / Méthodes d'enseignement
L'écoute active	Il s'agit d'un exercice dans lequel l'enseignant demande aux étudiants de prêter attention à un exposé de leur camarade à propos d'un sujet particulier. Ensuite, il leur demande de résumer la portée de cet exposé. Pour ce faire, il leur explique les comportements qu'il faut adopter et ceux qu'il faut éviter. Le but consiste à les initier à la manière d'écouter activement. Les comportements à adopter : -S'intéresser au discours de l'interlocuteur. -Regarder son interlocuteur pour lui manifester l'intérêt. - Laisser son interlocuteur terminer son exposé. - Noter l'essentiel de l'exposé en utilisant les schémas ou des abréviations. - Les comportements à éviter : - Ne pas faire de bruit. . - Ne pas juger rapidement le contenu de l'exposé avant d'avoir pris le temps de le comprendre.
L'esprit d'équipe	L'enseignant demande aux étudiants de se mettre en petits groupes. Il demande aux apprenants de travailler collectivement pour écrire une histoire qui soit cohésive et cohérence. Les étudiants sont tenus à collaborer pour rédiger cette histoire. Le premier étudiant aborde la situation initiale, le deuxième propose un élément perturbateur, le troisième cherche les péripéties, le quatrième trouve le dénouement. Ensuite, l'enseignant peut proposer à chaque étudiant de se lever à tour de rôle pour présenter sa partie devant ses camarades de classe.
La gestion du temps universitaire	- Première méthode: elle permet aux étudiants de gérer efficacement temps universitaire. La méthode est la suivante : - Noter toutes les tâches à accomplir dans la journée ou même dans la semaine (travail à rendre, exposé...). - Considérer la durée qu'il faut consacrer à chaque activité.

	- Consacrer du temps pour les imprévus. La règle consiste à planifier la majeure partie de son temps et de garder le reste pour les imprévus. - Fixer les priorités: ce qui est urgent, important et moins urgent. - Examiner l'atteinte des objectifs tracés, les facteurs de réussite et les éventuelles pertes de temps. - Deuxième méthode : vu que la perte du temps est due souvent à pas avoir une vue claire sur le type de tâche à faire, la méthode SMART permet de fixer des objectifs de travail précis. Elle consiste en ceci : - S (spécifique) : il faut penser à accomplir une seule tâche. - M (mesurable) : les critères doivent permettre de montrer que la tâche est accomplie. - A (atteignable) : (les étapes de l'accomplissement de la tâche doivent être connues). - R (réaliste) : les moyens mobilisés doivent être suffisants. - T (temporel) : s'assurer que le travail peut être fait dans un temps déterminé.
L'empathie	- L'enseigne sollicite la participation des étudiants à des scènes théâtrales ou à des jeux de rôle renvoyant aux différentes situations humaines. L'objectif consiste à apprendre à se mettre dans la peau de la personne qui ressent de la joie, de la tristesse, de la peur encore celle qui porte un rêve. - Assister à ces jeux de rôle peut développer chez les spectateurs le sentiment d'empathie.
La pensée critique	- L'enseignant peut utiliser la méthode suivante pour pouvoir développer chez les étudiants la pensée critique. Cette méthode se concrétise en étapes suivantes : - Identifier le problème : il est question dans cette étape d'amener les étudiants à se poser la question suivante : que se passe-t-il ?

	- Mener des recherches : il est question de faire des recherches pour collecter des informations et des données sur les causes du problème et la manière de le résoudre. - Déterminer la pertinence des données : l'étudiant élimine les informations superflues et garde celles qui sont pertinentes. Pour cela, il peut se poser la question suivante : quelle est l'importance des données recueillies ? - Identifier la meilleure solution : une fois les causes du problème sont explicitées, l'étudiant cherche à résoudre le problème. - Présenter la solution : l'étudiant communique la solution à ses camarades - Analyser la décision : à la fin de cette méthode, il serait bénéfique que l'étudiant évalue l'efficacité de la solution. Pour cela, l'étudiant peut se poser les questions suivantes : la solution proposée permet-elle de résoudre le problème ? Quelle leçon peut-on tirer de cette expérience pour avoir une pensée critique ?
--	--

8) L'enseignement du module de langue française et de communication : vers une consolidation de la compétence terminologique des étudiants.

Le module de langue français, de communication et des compétences douces est transversal. Il est question d'un module qui s'enseigne en complémentarité avec les autres disciplines à l'université. Dans ce contexte, il serait judicieux de consacrer des cours pour renforcer la compétence terminologique des étudiants à caractère scientifique. Pour ce faire, voici des éléments de cours qu'on peut enseigner aux étudiants, surtout ceux qui suivent un parcours scientifique.

- **S'agissant du lexique terminologique** : l'enseignant peut demander aux étudiants de chercher les mots spécialisés en usage dans les cours, les catégoriser selon leurs champs disciplinaires, les mettre dans des listes et les expliquer en étudiant leur étymologie et leur structure (préfixe, suffixe, radical).

- **S'agissant des moyens grammaticaux :** l'enseignant programmer des cours portant sur les moyens grammaticaux en usage dans le discours scientifique tels que :
 - Le présent de l'indicatif à valeur de vérité.
 - La voix active et la voix passive.
 - La valeur du pronom « on ».
 - Les connecteurs logiques exprimant la cause, la conséquence, le but, la condition, l'opposition...
 - La structure de la phrase simple et complexe.

Conclusion

Aujourd'hui, à l'université marocaine, on programme l'enseignement du module de communication et des compétences douces qui a pour objectif de former les étudiants aux différentes techniques de communication et de développer chez eux des compétences douces. Ce module s'assigne deux objectifs : premièrement, permettre aux étudiants de s'approprier les techniques communicatives qu'ils peuvent utiliser pour apprendre facilement à l'université. Deuxièmement, doter ces étudiants d'un ensemble de compétences leur permettant de s'intégrer au marché du travail.

Vu que le module de communication et des compétences douces est de nature transversale, il est possible de programmer des leçons en français pour consolider la compétence terminologique des étudiants à caractère scientifique. Cela peut leur faciliter la compréhension des savoirs scientifiques à caractère disciplinaire.

Eléments bibliographiques

- AUSTIN, J.L (1970) « Quand dire, c'est faire », Paris, Ed : Seuil.
- CHAROLLES, M (1978) « Introduction aux problèmes de la cohérence des textes : approche théorique et études des pratiques pédagogiques », In « langue française ». N : 38
- DE SAUSSURE, F (1916) « Cours de linguistique générale », BALLY, RIEDLINGER, SECHEHAYE Lausanne, Paris, Ed : Payot
- DEVITO, J.A (1993) « Les fondements de la communication humaine », Paris, Ed : GAETAN MORIN éditeur.
- BENBENISTE, E (1974) « Problèmes de linguistique générale II », Paris, Ed : GALLIMARD.
- GOFFMAN, E (1974) « Les rites d'interaction », Paris, Ed : Minuit.
- http://www-cl.uh1.ac.ma/wp-content/uploads/simple-file-list/Descriptif-type-Study-Skills_S2.pdf
- HYMES (1980) « Vers la compétence de communication », Paris, Ed : HATIER-CREDIF.
- HUBERMAS (1987) « Théorie de l'agir communicationnel », Paris, Ed : Fayard.
- ISER, W (ISER, W (1976) « L'acte de lecture. Théorie de l'effet esthétique » Traduit de l'allemand, SZNYCER, Bruxelles, Ed : MARGADA, 1985.
- JAKOBSON, R (1963) « Essais de linguistique générale », Paris, Ed : Minuit.
- JAUSS, H.R (1978) « Pour une esthétique de la réception », Paris, Ed : Gallimard
- KERBAT-ORECHIONNI (1980) « L'énonciation : de la subjectivité dans le langage », Paris, Ed : ARMAND COLIN.
- MOIRAND, S (1982) « Enseigner à communiquer en langue étrangère », Paris, Ed : HACHETTE
- MUCCHIELLI, A (2000) « La nouvelle communication : épistémologie des sciences de l'information-communication », Paris, Ed : ARNAUD COLIN
- -SEARLE, J.R (1972) « Les actes de langage : essai de philosophie du langage », Paris, Ed : HERMANN.
- UMBERTO, Eco (1979) « Lector in fabula ou la coopération interprétative dans les textes narratifs », traduit de l'italien par BOUZAHER, Paris, Ed : Grasset, 1985
- -WINDAHL, S, SIGNITZER et OLSON, (1993) « Utilisation des théories de la communication : une introduction à la planification de la communication » Presses universitaires du Québec, Québec.